



# Assemblée générale

Distr. générale  
8 août 2003  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-huitième session

Point 76 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen de l'application des recommandations  
et décisions adoptées par l'Assemblée générale  
à sa dixième session extraordinaire : Institut  
des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement**

## **Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement**

### **Note du Secrétaire général**

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement concernant les activités de cet organisme pendant la période allant d'août 2002 à juillet 2003, ainsi que le programme de travail proposé et le projet de budget pour l'exercice biennal 2003-2004.

À la quarante et unième session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, qui s'est tenue du 16 au 18 juillet 2003, le Conseil d'administration de l'Institut a examiné et approuvé le rapport, pour soumission à l'Assemblée générale.

---

\* A/58/150.



**Rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies  
pour la recherche sur le désarmement relatif  
aux activités menées par l'Institut pendant la période  
allant d'août 2001 à juillet 2002, et projet  
de programme de travail et de budget de l'Institut  
pour l'exercice biennal 2002-2003**

*Résumé*

En 1984, l'Assemblée générale a demandé au Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement de lui faire dorénavant rapport chaque année sur les activités de cet organisme. À cette fin, le Directeur a établi le présent rapport, qui traite des activités menées par l'Institut pendant la période allant d'août 2002 à juillet 2003, à l'intention du Conseil d'administration de l'Institut, pour examen lors de la quarante et unième session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, tenue du 16 au 18 juillet 2003.

Dans son rapport, le Directeur indique que le programme de travail de l'Institut est resté axé sur les trois domaines principaux ci-après : sécurité mondiale et désarmement; sécurité régionale et désarmement; et sécurité humaine et désarmement, traitant l'ensemble des problèmes concrets de désarmement, allant des armes légères jusqu'aux armes dans l'espace.

Une subvention prélevée sur le budget ordinaire de l'ONU permet de garantir l'indépendance de l'Institut. Le Conseil d'administration transmet au Secrétaire général, par le biais du présent rapport, une recommandation tendant à ce qu'une subvention prélevée sur le budget ordinaire pour 2004 soit allouée à l'Institut. En outre, le Directeur rend compte des fonds provenant de contributions volontaires versées par certains gouvernements et organismes philanthropiques.

## **I. Introduction**

1. Le présent rapport informe le Conseil d'administration des activités qu'a menées l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) durant la période allant d'août 2002 à juillet 2003 ainsi que des activités prévues pour 2004 et au-delà.

## **II. Gestion et effectifs**

2. Le travail de l'UNIDIR est effectué par un personnel dévoué mais peu nombreux : un directeur, un directeur adjoint, un assistant administratif, un secrétaire spécialisé dans les publications, un responsable des systèmes informatiques, un responsable des programmes de recherche et organisateur de conférences, un coordonnateur des bourses et des stages, les éditeurs du journal, des rapports ou des ouvrages, ainsi que des chercheurs. Les effectifs augmentent et les membres du personnel de base sont recrutés sur la base de contrats d'un an renouvelables. On étoffe actuellement les effectifs du personnel de base pour renforcer le programme de recherche de l'Institut. Tout est mis en oeuvre pour accroître les ressources financières de base de l'Institut et celles qui sont affectées aux projets de manière à renforcer les effectifs et à améliorer les modalités des contrats. L'UNIDIR a poursuivi, en 2002, la mise en oeuvre de son nouveau programme de bourses et accru le nombre des chercheurs stagiaires, ce qui a entraîné une augmentation non négligeable du nombre de chercheurs. Durant l'année écoulée, l'Institut a compté 21 fonctionnaires dont 2 étaient des cadres de direction, 3 des membres du personnel d'appui (administratif et technique), 5 des membres du personnel de base chargé des tâches fonctionnelles au titre des programmes, 4 des administrateurs/directeurs de projets et 7 des chargés de recherche. L'année dernière également, l'UNIDIR a accueilli 35 chercheurs stagiaires venant de 18 pays.

3. Suite à l'amélioration des modalités de ses contrats et au reclassement de ses postes, l'Institut a continué d'appliquer un barème des traitements fondé sur le système de classification des administrateurs et des agents des services généraux de l'ONU. Cela représente un pas vers une meilleure intégration des structures de l'administration et du personnel de l'UNIDIR dans le système administratif central de l'ONU.

4. L'UNIDIR réunit le personnel toutes les semaines, les chercheurs tous les mois, et tient des réunions semestrielles de planification stratégique. L'égalité des chances, la formation d'un personnel qualifié et la notation des intéressés figurent en bonne place parmi les préoccupations des responsables. Les cours qui ont été organisés récemment ont notamment permis de dispenser une formation dans les domaines ci-après : langues, négociations et règlement des conflits, systèmes de gestion et logiciels informatiques.

## **III. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU**

5. Une subvention, permettant de couvrir les dépenses – direction et administration – est nécessaire pour le prochain exercice biennal. Cette subvention est importante non seulement sur le plan économique mais aussi pour garantir

l'indépendance de l'Institut. Grâce à l'appui constant et inébranlable du Conseil d'administration de l'Institut, aux efforts inlassables du Directeur et à l'assistance compétente fournie par le Département des affaires de désarmement du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, en particulier à l'appui personnel du Secrétaire général adjoint du Département, le montant de la subvention a été ajusté pour tenir compte de l'inflation et d'autres augmentations des coûts. Pendant l'exercice biennal 1996-1997, ce montant avait même été ramené de 220 000 à 213 000 dollars et est resté à 213 000 dollars jusqu'en 2001. Pour l'exercice 2002-2003, le montant total des crédits approuvés par l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session est de 447 100 dollars. Le montant de la subvention est donc de 227 600 dollars pour 2003. C'est en 2002 que s'est produite, pour la première fois dans l'histoire de l'UNIDIR, la première augmentation destinée à couvrir les ajustements.

6. Vu l'importance que revêt la subvention versée par l'ONU, cette question devrait être examinée sans tarder, dans le cadre des efforts déployés pour assurer l'indépendance de l'UNIDIR et faciliter l'accroissement des revenus à caractère facultatif. L'ajustement des coûts pour le présent exercice biennal, dont il convient de se féliciter, doit être appliqué au cours des futurs exercices biennaux et il faudrait faire des efforts soutenus pour que ce montant soit augmenté de façon adéquate.

## **IV. Activités récentes et prévues**

7. Le programme de recherche de l'UNIDIR comporte trois volets : sécurité mondiale et désarmement, sécurité régionale et désarmement, et sécurité humaine et désarmement.

### **A. Sécurité mondiale et désarmement**

8. L'Institut consacre une grande partie de ses activités aux questions de sécurité mondiale et de désarmement. Les travaux de recherche qu'il entreprend à ce titre portent notamment sur l'application des traités conclus et sur des questions relatives aux négociations en cours.

#### **1. Conférence du désarmement**

9. En dépit, et peut-être en raison, de l'impasse dans laquelle continue de se trouver la Conférence du désarmement, l'UNIDIR a participé activement à toute une série de négociations sur les questions ayant trait aux travaux de la Conférence. Il a pris part à des entretiens officieux sur la réforme du processus de la Conférence, la participation de la société civile, les matières fissiles, le désarmement nucléaire, les garanties de sécurité et les questions relatives à l'espace extra-atmosphérique.

10. En novembre 2002, l'Institut, le Project Ploughshares et la Simons Foundation ont tenu, à titre de contribution aux travaux de la Conférence sur le désarmement, une réunion sur l'espace extra-atmosphérique et la sécurité mondiale. En décembre 2002, l'Institut, le Peace Research Institute de Francfort et le Gouvernement allemand ont tenu une réunion portant sur la coopération internationale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme nucléaire et le rôle joué par la limitation des armes nucléaires. En mars 2003, l'Institut, et les Gouvernements japonais et

australien ont organisé conjointement une réunion sur la promotion de la vérification du respect des traités multilatéraux de limitation des armements.

11. Afin de mettre en lumière les travaux relatifs au désarmement en cours à Genève, le Directeur de l'UNIDIR tient une rubrique dans le *Disarmament Times*, où les réalités politiques de la Conférence du désarmement sont expliquées en détail dans le but de mieux faire comprendre la complexité des négociations de Genève.

## **2. Non-prolifération nucléaire et désarmement nucléaire**

12. Suite à la négociation réussie du Traité de Pelindaba concernant la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, des efforts sont en cours pour obtenir toutes les 28 ratifications nécessaires à l'entrée en vigueur de cet instrument. Dans le cadre de ces efforts, l'Institut a publié un compte rendu des négociations du Traité, établi par l'Ambassadeur Oluyemi Adeniji, le Président du Groupe d'experts de l'Organisation de l'unité africaine et de l'Organisation des Nations Unies, qui a été chargé d'examiner les modalités et les éléments pour la préparation et l'application du Traité. Un colloque destiné à lancer cet ouvrage s'est tenu en mai 2003, en présence de M. Oluyemi Adeniji et de l'Ambassadrice de l'Union africaine, Mme Kalinde.

13. Un ouvrage intitulé *Tactical Nuclear Weapons: Time for Control* a été publié en septembre 2002, sous la direction de Taina Susiluoto. Cet ouvrage, qui contient un avant-propos de l'ancien Président Mikhail Gorbatchev, comprend des articles d'experts sur la question tentant d'appeler l'attention, au niveau international, sur l'absence d'instruments juridiques pour la limitation des armes nucléaires tactiques. Les travaux futurs consacrés à ces armes seront axés sur celles qui pourraient être en cours de mise au point.

14. Le deuxième numéro de la publication *Forum du désarmement* pour 2003 est consacré au terrorisme nucléaire et comprend notamment les articles suivants : « Le terrorisme nucléaire et la maîtrise des armements nucléaires par Rüdiger Lüdiking; « Le terrorisme nucléaire : analyse des risques depuis le 11 septembre 2001 » par Annette Schaper; « L'intérêt de la maîtrise des armements pour lutter contre le terrorisme nucléaire » par Bin Li et Zhiwei Liu; « Les sources radioactives commerciales : quels risques pour la sécurité? » par Charles D. Ferguson, Tahseen Kazi et Judith Perera; « Les conséquences du 11 septembre 2001 pour l'industrie nucléaire par John H. Large »; « Les avantages et les difficultés d'un traité sur les matières fissiles : les besoins d'aujourd'hui, les chances de demain » par Thomas E. Shea; et « Les réflexions sur la transparence dans le contexte actuel de sécurité » par William Walker.

## **3. Missiles et défense antimissile**

15. L'année dernière, l'UNIDIR a intensifié ses efforts de recherche dans le domaine des missiles et de la défense antimissile.

16. Conformément à la résolution 55/33 A de l'Assemblée générale, en date du 20 novembre 2000, le Secrétaire général a nommé un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'établir un rapport sur la question des missiles sous tous ses aspects, qui sera examiné par l'Assemblée à sa cinquante-septième session (2002). L'UNIDIR a été chargé d'aider le Groupe d'experts. Son directeur adjoint, Christophe Carle et Waheguru Pal Singh Sidhu, consultant de l'Institut, ont assuré le

rôle de consultants au cours de la période allant de juillet 2001 à juillet 2002, et sont en train de publier des études consacrées à la question des missiles et de la prolifération nucléaire.

17. L'UNIDIR et l'Institut français des relations internationales (IFRI) ont organisé conjointement une conférence intitulée « Quel futur pour le contrôle de la prolifération des missiles? » qui a eu lieu en mars 2003 à Paris. Durant cette réunion, l'on a fait le point des tentatives récentes et en cours pour s'attaquer aux problèmes en matière de maîtrise des armements et de désarmement que posent les missiles et l'on s'est penché sur les mesures à prendre dans le cadre des différentes initiatives en cours.

18. En juin 2003, l'Institut a tenu, de concert avec le Centre d'études sur la non-prolifération (CNS), le Mountbatten Centre for International Studies (MCIS) de l'Université de Southampton et le Simons Centre for Peace and Disarmament, une conférence intitulée *Missile Proliferation, Missile Defences, and Space Security: Confronting and Addressing New Challenges*, qui s'est déroulée à Winston House (Royaume-Uni) et durant laquelle l'on a spécifiquement examiné les liens existants entre la militarisation de l'espace, la prolifération des missiles et la défense antimissile.

#### **4. Armes biologiques et chimiques**

19. Dans le cadre des activités que mène l'Institut en vertu du Forum de Genève, Jenni Rissanen, Ditta Ciganikova et Oliver Meier ont créé, en collaboration avec un certain nombre d'organisations de la société civile et d'universitaires, un projet concernant les mesures préventives à prendre contre les armes biologiques qui vise à renforcer la règle interdisant de se servir des maladies comme d'une arme. L'objectif en est de réduire la menace que représentent les armes biologiques en contrôlant et en faisant connaître les activités gouvernementales et autres menées dans le cadre des traités portant sur ces armes. Le projet est à présent un organe indépendant sis à Genève, qui est dirigé par Jean-Pascal Zanders.

20. Sous l'égide du Forum de Genève, un certain nombre de réunions ont été organisées sur la question des armes biologiques. Un séminaire intitulé « L'avenir du désarmement biologique », qui était le deuxième d'une série visant à encourager une réflexion constructive en vue de la reprise de la cinquième Conférence des parties chargées de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction a été organisé en juillet 2002. En septembre 2002, le Forum a organisé un atelier interne de deux jours intitulé : Renforcer l'application de la Convention sur les armes biologiques et à toxines : la cinquième Conférence d'examen et au-delà. Une réunion portant sur le programme de travail du projet (2003-2005), sa raison d'être et les réalisations escomptées, s'est tenue en juillet 2003.

21. En coopération avec le Centre pour le règlement des conflits du Cap (Afrique du Sud), l'UNIDIR a publié un ouvrage intitulé : *Project Coast: Apartheid's Chemical and Biological Warfare Programme* (Projet Coast : le programme d'armes chimiques et biologiques du régime d'apartheid), de Chandre Gould & Peter Folb. Des enseignements pour le contrôle des agents chimiques et biologiques, et en particulier leur utilisation par des entités autres que les États, y sont tirés, qui pourront être utilisés ultérieurement.

22. Dans son dernier numéro de 2002, le journal de l'UNIDIR, *Forum du désarmement*, a mis l'accent sur la première Conférence des parties chargées de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, tenue à La Haye en 2003. Ce numéro contenait des articles sur « la première Conférence d'examen de la Convention sur les armes chimiques : bilan et préparation de l'avenir » (Alexander Kelle); « l'évaluation du système de vérification de la Convention sur les armes chimiques » (Daniel Feakes); « l'universalité de la Convention sur les armes chimiques : question de qualité ou de quantité » (Jean-Pascal Zanders); « les réalisations scientifiques et techniques et l'avenir de la Convention sur les armes chimiques : le problème des armes non létales » (Malcolm Dando) et « la culture organisationnelle du secrétariat technique de l'OIAC » (Maurizio Barbeschi).

23. L'Institut met actuellement en place un programme de bourses qui lui permettra d'accueillir des chercheurs travaillant dans le secteur de la biotechnologie afin qu'ils prennent connaissance du caractère complexe des contrôles concernant la biotechnologie et de l'importance qu'ils revêtent dans la lutte contre les armes biologiques.

## 5. Technologies spatiales

24. En collaboration avec Project Ploughshares et la Simons Foundation, l'UNIDIR a organisé, en novembre 2002, une réunion sur l'espace et la sécurité mondiale et publie actuellement un rapport sur les travaux de cette réunion. En mai 2003, l'UNIDIR, Project Ploughshares et l'Acronym Institute ont donné suite à cette rencontre en organisant une table ronde consacrée à la militarisation de l'espace et à la sécurité et, en juin 2003, l'Institut et le Simons Center ont organisé à Winston House une autre réunion de suivi avec le Center for Nonproliferation Studies du Monterey Institute of International Studies et le Mountbatten Centre for International Studies de l'Université de Southampton, qui portait sur la prolifération des missiles, les systèmes de défense antimissiles, la sécurité de l'espace et les nouveaux défis à relever en la matière (*Missile Proliferation, Missile Defences and Space Security: Confronting and Addressing New Challenges*).

25. Le premier numéro de 2003 du *Forum du désarmement*, qui était consacré à la question de l'espace, est paru sous le titre : Un espace de sécurité. Il contenait des articles divers : « un commentaire spécial », de Chris A. Hadfield et des articles sur « la façon dont les utilisations pacifiques de l'espace avaient permis sa militarisation et risquaient de conduire à la mise en place d'armements » (Johannes Wolff); « les craintes des États-Unis concernent les moyens dont ils disposaient dans l'espace et qui risquaient de se traduire par un armement de ce dernier » (Theresa Hitchens); « les systèmes spatiaux dans le monde » (Laurence Nardon); « la possibilité d'interdire les armes dans l'espace : réflexions sur la technologie et la vérification d'un accord de maîtrise des armements » (Regina Hagen et Jürgen Scheffran); et « la sécurité sans armes dans l'espace : difficultés et possibilités » (Rebecca Johnson).

## 6. Application des traités

26. Entre 1999 et 2002, l'UNIDIR a mené un projet de recherche sur les coûts afférents à la mise au oeuvre des traités de désarmement. Ce projet, qui était dirigé

par Susan Willett, a évalué les coûts du démantèlement des armes, du fonctionnement des organismes d'exécution, des activités de vérification et de la tenue des diverses réunions des États parties. Les deux premiers ouvrages issus de ce projet ont été publiés en 2002. Deux autres doivent l'être en 2003.

27. Un second projet a porté sur les problèmes communs aux organismes internationaux chargés de la mise en oeuvre de la Convention sur les armes chimiques, du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, à savoir, respectivement, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, l'Agence internationale de l'énergie atomique et le Secrétariat technique provisoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

28. En coopération avec le Center for Nonproliferation Studies du Monterey Institute of International Studies, l'UNIDIR a lancé un programme de recherche en 2001-2002 en vue d'étudier le rôle des organismes régionaux dans la mise en oeuvre des traités de portée mondiale. Ces travaux de recherche, qui sont dirigés par Lawrence Scheinman, du Monterey Institute, comportent plusieurs ateliers, une conférence internationale et un rapport sur les modalités et les mécanismes d'application des traités utilisés par les organisations régionales, l'objectif étant d'évaluer l'intérêt de confier des tâches à caractère régional à des organismes régionaux. Le premier atelier organisé dans le cadre de ce programme s'est tenu à Genève, en juin 2002. Un deuxième volet de ce projet est actuellement en cours d'élaboration.

## **7. Travaux d'ordre théorique sur la sécurité et le désarmement**

29. Le manuel de définitions de termes se rapportant à la maîtrise des armements, au désarmement et à la sécurité de l'UNIDIR : *Coming to Terms with Security: A Lexicon for Arms Control, Disarmament and Confidence-Building* est à présent traduit en arabe, en coréen, en espagnol et en hongrois. L'UNIDIR souhaite vivement que ce manuel soit traduit en d'autres langues pour faciliter la compréhension et la connaissance des questions de désarmement, en particulier dans les pays mal informés dans ce domaine.

30. En collaboration avec le Verification, Research, Training and Information Centre, l'UNIDIR a publié un manuel intitulé : *Coming to Terms with Security: A Handbook on Verification and Compliance* (Sécurité : manuel concernant la vérification et le respect des traités) actuellement disponible en anglais et en arabe.

31. Ces 10 dernières années, plusieurs tentatives ont été faites pour réaménager les priorités dans le domaine de la sécurité et du désarmement. L'UNIDIR tient sur son site Web deux forums électroniques, *<e-di@logue>* et *For comment*, qui visent à rassembler les idées novatrices se faisant jour dans ce domaine. Des intervenants du monde entier peuvent participer aux débats.

32. Une série de projets de recherche et de séminaires sur le désarmement en guise d'outil humanitaire, parrainée par le Département des affaires de désarmement, a été mise en place en 2000 afin de recentrer le débat portant sur le désarmement dans l'optique de l'humanitaire et d'intégrer le désarmement dans l'action humanitaire. À la suite d'une réunion inaugurale des plus fructueuses, l'UNIDIR, le Département et le Centre pour le dialogue humanitaire ont organisé conjointement une troisième réunion à Genève, en novembre 2002, intitulée : « Désarmement, santé et action

humanitaire : faire de l'individu une priorité », qui avait pour objet de favoriser l'instauration de liens, le partage des connaissances et le dialogue entre les entités s'occupant de désarmement, de santé et d'action humanitaire sur les conséquences de la guerre et de l'emploi de certaines armes pour la santé, dans l'optique de la sécurité humaine.

33. Depuis l'organisation en août 1999, en collaboration avec le Département des affaires de désarmement, d'un séminaire sur les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale, l'Institut a poursuivi ses travaux sur ce sujet. Les progrès techniques et leurs incidences sur le désarmement et la sécurité font également l'objet actuellement d'examen plus approfondis et une réunion est prévue en décembre 2003 pour coïncider avec le Sommet mondial sur la société de l'information, qui sera organisé par l'Union internationale des télécommunications à Genève, et avec la conférence sur le rôle de la science dans la société de l'information, qui sera organisée parallèlement par l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN).

## **B. Sécurité régionale et désarmement**

34. La sécurité régionale a toujours constitué une priorité dans le programme de recherche de l'UNIDIR. Au cours de ces dernières années, l'Institut s'est tout particulièrement intéressé à l'Afrique, au Moyen-Orient, à l'Amérique latine, à l'Asie du Nord-Est, à l'Asie du Sud et à l'Asie centrale.

### **1. Maintien de la paix**

35. L'UNIDIR et l'Institut français des relations internationales ont publié conjointement un ouvrage de Pascal Teixeira intitulé *Le Conseil de sécurité à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle : quelle volonté et quelle capacité a-t-il de maintenir la paix et la sécurité internationales?* La première édition, en français, est parue en 2002 et la deuxième édition, en anglais, sera publiée en 2003.

### **2. Bourses de l'UNIDIR concernant la sécurité régionale**

36. Au cours des deux dernières années, le programme de bourses de l'Institut a été axé sur la sécurité régionale. Huit boursiers venant de deux régions différentes ont ainsi pu passer six mois à Genève pour collaborer à un travail de recherche. L'objectif du programme est de trouver de nouvelles idées en matière de politique de sécurité dans les régions en conflit. Les deux régions qui ont particulièrement retenu l'attention sont l'Asie du Sud et le Moyen-Orient. Au cours des deux années à venir, l'UNIDIR se propose de faire porter ses efforts sur le Moyen-Orient, l'Afrique de l'Ouest et l'Asie du Nord-Est.

### **3. Amérique latine**

37. L'Institut publie un ouvrage consacré au désarmement et à la non-prolifération nucléaires, qui porte tout particulièrement sur l'expérience de l'Amérique latine. L'ouvrage, qui s'intitule « *Las políticas globales, regionales y nacionales ante los regímenes de desarme y no-proliferación de armas nucleares* » (Les politiques mondiales, régionales et nationales et les régimes de désarmement et de non-prolifération nucléaires) et dont l'auteur est Marcelo F. Valle Fonrouge, paraîtra en 2003.

38. Dans le cadre de sa contribution à la sécurité en Amérique latine, l'UNIDIR et le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, sis à Lima, ont lancé un projet en collaboration visant à mettre en place une base de données sur les questions relatives aux armes légères.

#### **4. Asie**

39. L'Institut a publié un rapport intitulé « Internal Conflict and Regional Security in South Asia: « Approaches, Perspectives and Policies » (Conflits internes et sécurité régionale en Asie du Sud : approches, perspectives et politiques), qui a été établi par Shiva Hari Dahal, Haris Gazdar, Soosaipillai Keethaponcalan et Padmaja Murthy, tous boursiers d'Asie du Sud.

40. Le Directeur adjoint de l'Institut, Christophe Carle, est l'auteur d'un article sur la sécurité en Asie du Sud « Security in South Asia » qui doit être publié en 2003 dans l'ouvrage à paraître de l'Université des Nations Unies, intitulé « The United Nations and South Asia » (Les Nations Unies et l'Asie du Sud).

41. En août et septembre 2002, l'Institut a accueilli deux chargés de recherche de l'Institut pour le désarmement et la paix du Ministère des affaires étrangères de Pyongyang.

42. Alors que cinq pays d'Asie centrale en sont actuellement à la dernière étape de négociation d'un accord visant à faire de la région une zone exempte d'armes nucléaires, l'UNIDIR compte publier, en temps voulu, une étude sur cette zone, qui analyserait la portée et les moyens de mise en oeuvre de cet accord.

43. L'Institut développe actuellement son programme de bourses de façon à englober l'Asie du Nord-Est et à couvrir de nouveau l'Asie du Sud; il s'efforce de trouver un financement à cet effet.

#### **5. Moyen-Orient**

44. Le lexique de l'UNIDIR concernant la terminologie de la maîtrise des armements, du désarmement et de la sécurité, qui s'intitule « Coming to Terms with Security: A Lexicon for Arms Control, Disarmament and Confidence-Building » a été traduit en arabe afin qu'il soit plus facile de traiter les aspects du processus de paix au Moyen-Orient relatifs à la maîtrise des armements. Cet ouvrage, paru initialement en 2001, et qui sera publié dans une version bilingue anglais-arabe en 2003, est destiné aux lecteurs des pays du Moyen-Orient et servira de support de formation aux jeunes universitaires et aux diplomates. Le prolongement de ce manuel, l'ouvrage intitulé « Coming to Terms with Security: A Handbook on Verification and Compliance », qui s'adresse aux mêmes lecteurs est également publié en anglais et en arabe, est paru en juin 2003.

45. En 2002, le programme de bourses régional de l'Institut a mis l'accent sur le Moyen-Orient. Quatre chercheurs originaires de pays de la région – Adel Atieh (Palestinien), Gilad Ben-Nun (Israélien), Gasser El Shahed (Égyptien) et Rana Taha (Jordanienne) – ont travaillé de concert à la rédaction d'un rapport intitulé « The roles of civil society and government in building trust and confidence among the Israeli and Palestinian peoples: ideas for future policy » (Le rôle de la société civile et du Gouvernement dans le renforcement de la confiance entre Israéliens et Palestiniens : idées pour l'avenir). Devant le succès remporté par le programme,

l'Institut prévoit de le développer, et il s'efforce actuellement de trouver un financement à cet effet.

46. Depuis la fin du programme de bourses, en juillet 2002, deux des chargés de recherche ont mis en pratique sur le terrain les théories élaborées à l'Institut. Avec l'aide du Projet de reconstruction des sociétés déchirées par la guerre, Gilad Ben-Nun et Rana Taha ont cherché à mettre en oeuvre des mesures de renforcement de la confiance dans le contexte de la situation israélo-palestinienne. L'UNIDIR et le Projet coopèrent en vue d'organiser conjointement une série de réunions de travail visant à appuyer leurs recherches.

47. En juin 2003, l'UNIDIR et la Geneva Foundation ont organisé un atelier avec le professeur Dan Bar-On, de l'Université Ben Gourion et du Peace Research Institute in the Middle East. Au cours de cette réunion, qui portait sur la création d'un climat de confiance, l'identité et les processus ascendants en vue de l'adoption d'une approche pragmatique et psychosociale de la réconciliation entre Israéliens et Palestiniens, des représentants d'organismes de l'ONU, des médecins, des psychiatres et des chercheurs s'occupant de la question de prévention des conflits ont débattu du processus de réconciliation.

48. En 2002, la Ligue des États arabes et l'UNIDIR ont entrepris conjointement un programme de recherche et de formation. Le Directeur du tout nouveau Département pour le désarmement de la Ligue des États arabes, Wa'el Al-Assad, a travaillé à l'UNIDIR en juin et juillet. Il y a effectué des travaux de recherche sur la question de la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient et établi un rapport à ce sujet; il a également participé à la Conférence du désarmement et dialogué avec les membres de la communauté des diplomates et des chercheurs de Genève. En février 2003, L'Institut et la Ligue ont organisé, au Caire, un atelier constructif sur la question susmentionnée. Un rapport sur les travaux de cette réunion en langues anglaise et arabe est en cours d'élaboration.

49. À la fin de 2003, l'Institut envisage de tenir à Genève une réunion de suivi avec d'éminents spécialistes de la question. Des experts venant de toute la région seront invités dans l'espoir qu'il sera possible d'avancer dans la recherche d'une solution.

## **C. Sécurité humaine et désarmement**

50. L'UNIDIR participe au débat académique et au débat d'orientation sur la question de la sécurité humaine. Les travaux menés conjointement par l'Institut et le Département des affaires de désarmement sur le désarmement en guise d'outil humanitaire ont été considérés comme une contribution importante aux travaux théoriques en cours sur les nouvelles manières d'aborder la question de la sécurité. Par ses travaux sur les armes légères, les mines terrestres et la sécurité en matière de santé, l'UNIDIR a apporté une contribution remarquable dans ce domaine.

### **1. Les armes légères en Afrique de l'Ouest**

51. Les armes légères sont responsables de la mort de millions de personnes dans des conflits violents partout dans le monde. L'UNIDIR s'intéresse à la question depuis de nombreuses années.

52. Un projet destiné à faciliter l'application du moratoire sur les armes légères de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en stimulant la réflexion sur les politiques en matière de sécurité nationale et la maîtrise des armes légères dans un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest a été mis en chantier à la fin de 1998. La grande idée qui sous-tend ce projet est la suivante : pour que le combat mené contre la prolifération des armes légères soit efficace et durable dans une région aussi déchirée par les conflits que l'Afrique de l'Ouest, la participation de la société civile est indispensable. Le projet est donc ancré dans la société civile de cette région. En coopération avec un ensemble d'organisations non gouvernementales de la Sierra Leone et du Libéria, l'Institut a lancé une série d'activités de recherche, de débats et de consultations sur la sécurité et le rôle que pourrait jouer la prévention de la prolifération des armes légères dans la sécurité nationale et régionale, tous travaux auxquels il participe activement.

53. Le Directeur du projet pour l'Afrique de l'Ouest, Anatole Ayissi, a publié les ouvrages ou articles suivants : « Fighting against Small Arms and Light Weapons Proliferation in West Africa: Handbook for the Training of Armed and Security Forces » (La lutte contre la prolifération des armes légères en Afrique de l'Ouest : manuel à l'intention des forces armées et des forces de sécurité), (en collaboration avec Ibrahima Sall, Administrateur du Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement, UNIDIR, juillet 2003); « La lutte contre le drame des enfants soldats : le Conseil de sécurité contre le terrorisme à venir », dans *Actualité et droit international*, juillet 2003, Nanterre, France [en collaboration avec Catherine Maia, Université de Bourgogne, Dijon, (France)]; « Guerre en République démocratique du Congo : une Afrique en miniature, l'Afrique en devenir? », dans *La Tribune de Genève*, 22 mai 2003; « Ordre militaire et désordres politiques en Afrique : la fin des illusions », dans *Le Monde diplomatique*, Paris, janvier 2003; « Droits et misères de l'enfant en Afrique », dans *Études*, Paris, octobre 2002; « Protecting Children in Armed Conflicts : From Commitment to Compliance » (Protéger les enfants lors des conflits armés : de l'engagement au respect de l'engagement), dans *Disarmament Forum*, 2002.

## 2. Destruction des armes et gestion des stocks d'armes en Afrique du Sud

54. En 1998, le Gouvernement sud-africain a décidé de détruire ses excédents d'armes légères. Avec l'appui financier du Gouvernement norvégien, la Force de défense nationale sud-africaine a, depuis août 2000, détruit plus de 260 000 armes et la police sud-africaine 75 000. L'Afrique du Sud a également aidé le Gouvernement du Lesotho à détruire plus de 4 200 armes. Le Gouvernement sud-africain a, en outre, mis en place un programme complet de gestion des stocks d'armes qui permet d'identifier les armes et de détruire les excédents, et qui devrait vraisemblablement réduire la quantité d'armes détournées vers les marchés illicites nationaux et régionaux. L'UNIDIR et Small Arms Survey ont réalisé conjointement une étude sur les expériences menées en Afrique du Sud. Deux publications sont issues de cette étude. La première, intitulée « Destroying Surplus Weapons: An Assessment of Experience in South Africa and Lesotho » (Détruire les excédents d'armes : une évaluation de l'expérience en Afrique du Sud et au Lesotho) est le fruit des recherches de Sarah Meek et Noel Stott; elle a été présentée lors la première Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en oeuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes

légères sous tous ses aspects, tenue à New York en juillet 2003. La seconde est à paraître; il s'agit d'un recueil de directives pour la gestion des stocks d'armes.

### **3. Développement contre désarmement**

55. La communauté internationale recourt de plus en plus à des programmes de collecte d'armes pour absorber les quantités considérables d'armes légères qui restent en circulation après un conflit. L'UNIDIR a commencé à analyser de manière détaillée certains programmes de collecte d'armes en vue d'aider les décideurs, les pays donateurs, les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales internationales à concevoir de meilleures stratégies pour obtenir des civils et des anciens combattants qu'ils rendent leurs armes. À l'aide de techniques de surveillance et d'évaluation participatives, l'UNIDIR a entrepris de déterminer les critères de réussite des opérations de collecte d'armes, d'analyser et de préciser les caractéristiques des meilleurs plans d'incitation à la remise des armes, et de déterminer les pratiques optimales en matière de collecte (choix des méthodes, des lieux de collecte et des lieux d'entreposage). Le projet, qui a débuté en 2002, se déroulera sur deux ans et devrait donner des résultats exploitables tout au long de son exécution. La première étude sur le terrain s'est déroulée au Mali, début 2003. Les études suivantes seront menées en Albanie et au Cambodge. Les premiers rapports établis dans le cadre du projet ont été présentés lors de la première Réunion biennale des États qui s'est tenue en juillet 2003.

### **4. Identification et marquage des armes légères**

56. En 2002, l'UNIDIR et Small Arms Survey ont mis en chantier une étude commune sur la portée et les incidences d'un mécanisme d'identification des armes légères. Ils ont chargé des spécialistes d'élaborer cinq documents techniques et de les publier en anglais et en français en 2003. Ces documents ont été présentés au Groupe d'experts gouvernementaux sur l'identification des armes légères.

### **5. Forum de Genève : réunions sur les armes légères**

57. Le Forum de Genève est un programme lancé conjointement en 1998 par l'UNIDIR, le Bureau de la Société des Amis auprès de l'Organisation des Nations Unies et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. L'une de ses activités consiste à organiser à Genève une série de débats sur le contrôle des armes légères.

58. Au cours de la période biennale considérée, le Forum de Genève a organisé un certain nombre de réunions sur les armes légères (voir par. 75), dont sept dans le cadre du Processus de Genève, forum de discussion sur l'application du Programme d'action adopté par la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

59. En outre, Valerie Yankey a recueilli des informations auprès d'États, d'organisations non gouvernementales et d'organisations intergouvernementales et, en coopération avec le Réseau d'action international contre les armes légères (RAIAL), des données auprès des réseaux d'organisations non gouvernementales. Elli Kytomaki et Small Arms Survey se chargent d'entrer ces informations dans une base de données désormais opérationnelle et accessible à partir du site Web de l'UNIDIR.

## **6. Renforcement des capacités permettant de donner suite au Programme d'action**

60. En partenariat avec le Département des affaires de désarmement et l'UNIDIR, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) mène actuellement un projet visant à renforcer les capacités de certains pays afin de les aider à établir leurs rapports sur la suite donnée au Programme d'action en vue de prévoir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. L'UNIDIR organisera une réunion visant à faciliter ce renforcement des capacités. Au mois de juillet 2003, plus de 30 pays avaient été contactés et divers degrés d'assistance ont été requis. Ces résultats et les travaux de suivi envisagés seront examinés lors d'une réunion qui se tiendra en septembre 2003.

## **7. Mines terrestres**

61. Dans le cadre du projet sur les coûts du désarmement, l'UNIDIR a mené à bien un projet pilote sur l'évaluation participative de l'application de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, connue sous le nom de Convention sur les mines antipersonnel, projet qui a utilisé les techniques de surveillance et d'évaluation participatives et a donné lieu au rapport intitulé : *Participatory Monitoring of Humanitarian Mine Action: Giving Voice to Citizens of Nicaragua, Mozambique and Cambodia* (Surveillance participative de l'action humanitaire antimines : donner la parole aux citoyens du Nicaragua, du Mozambique et du Cambodge).

## **8. Santé et sécurité**

62. Les liens entre sécurité et santé sont de plus en plus d'actualité dans le débat sur le désarmement et la sécurité. L'UNIDIR s'emploie actuellement, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, à étudier les effets de la violence interpersonnelle et de la prolifération des armes et autres questions connexes. En novembre 2002, l'UNIDIR, le Département des affaires de désarmement et le Centre pour un dialogue humanitaire ont organisé une réunion intitulée : Désarmement, santé et action humanitaire : faire de l'individu une priorité. L'UNIDIR a par ailleurs collaboré avec l'Université de Liverpool sur les effets à long terme de l'utilisation d'armes chimiques sur les civils, dans le cadre d'un programme d'assistance aux Kurdes irakiens et aux groupes de population qui ont été exposés à un cocktail d'agents en 1988. La situation en Iraq ayant considérablement évolué depuis avril 2003, les travaux de recherche qu'il est désormais possible de mener sur le terrain pourront être beaucoup plus approfondis et de plus vaste portée.

## **9. Enfants et sécurité**

63. Le troisième numéro du *Forum du désarmement* de 2002, consacré à la question des enfants et de la sécurité contenait un commentaire spécial d'Olara A. Otunnu; et des articles sur la protection des enfants dans les conflits armés et la concrétisation des engagements pris (Anatole Ayissi); les enfants soldats, les déplacement et la sécurité humaine (Lisa Alfredson); la question des enfants dans le cadre de la justice pour mineurs et de la lutte contre le terrorisme (Rachel Brett); les

conséquences des conflits sur les enfants et le rôle des armes légères (Julia Freedson; et l'éducation des enfants dans les situations de conflit armé et de reconstruction au lendemain des conflits (Isabelle Roger).

#### **IV. Mise en place de réseaux**

64. L'une des principales fonctions de l'UNIDIR est de coopérer activement avec les institutions spécialisées, organismes et entités des Nations Unies et d'autres organisations s'occupant de désarmement. L'Institut même exécute plusieurs programmes officiels et officieux et a conclu des arrangements techniques avec de nombreuses autres organisations.

##### **A. Constitution d'un réseau électronique**

65. En collaboration avec l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm (SIPRI), le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement, sis à Lima, le Réseau international de sécurité et l'Université de Pittsburgh aux États-Unis, l'UNIDIR a entamé un projet conjoint visant à établir une base de données sur les chercheurs et les instituts spécialisés dans les armes légères et autres questions de sécurité dans le monde entier.

66. Le nouveau site Web de l'UNIDIR a été lancé à la fin de l'année 2002 et, depuis lors, il reçoit en moyenne 490 000 visiteurs par mois, dont 6 400 l'utilisent pour la première fois.

67. Le site Web de l'UNIDIR comprend désormais un nouvel élément : une table ronde en deux parties, à savoir *e-di@logue* et *For comment*. *E-di@logue* permet d'élargir le débat sur des textes succincts affichés sur le Web. *For comment* permet aux auteurs de textes de l'UNIDIR de recueillir des commentaires sur leurs projets de documents avant qu'ils ne soient publiés et de diffuser de nouvelles idées auprès d'un public plus international.

##### **B. Forum du désarmement**

68. L'UNIDIR publie le *Forum du désarmement*, revue trimestrielle bilingue dont chaque numéro est consacré à un thème lié à la sécurité et au désarmement et contient des articles sur ledit thème rédigés par des experts ainsi que des articles plus succincts sur d'autres sujets. Chaque numéro fournit aussi une synthèse des projets de recherche en cours et des publications récentes. D'autres instituts sont encouragés à informer l'UNIDIR de leurs activités de sorte qu'elles soient abordées dans la revue. Les derniers numéros ont traité des thèmes suivants : terrorisme nucléaire, sécurité et espace, Conférence d'examen de la Convention sur les armes chimiques, et enfants et sécurité. Les prochains numéros porteront sur le développement et le désarmement et les sexospécificités et le désarmement; un numéro spécial sera en outre consacré au cinquième anniversaire de la revue.

##### **C. L'éducation pour le désarmement**

69. Le Groupe d'experts gouvernementaux chargé de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération a présenté son rapport au Secrétaire général et à l'Assemblée générale en octobre 2002. L'UNIDIR a pris part aux réunions du Groupe d'experts en tant qu'organisme des Nations Unies participant et ses activités d'éducation en matière de désarmement se sont considérablement développées.

70. Du 28 avril au 8 mai 2003, l'UNIDIR a parrainé une exposition publique au Palais des Nations sur la vie de Linus Pauling, homme de science partisan de l'abolition des armes nucléaires. Cette exposition a été organisée en collaboration avec l'Université d'État de l'Oregon, la famille de Linus Pauling, Soka Gakkai International, l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) et l'Université de Genève.

#### **D. Conférences, séminaires et réunions-débats**

71. L'UNIDIR organise diverses réunions à Genève et dans le monde entier. Ces réunions ont pour objet non seulement d'examiner les questions de sécurité, de limitation des armements et de désarmement, mais également de promouvoir la coopération avec les instituts de recherche et entre ces derniers.

72. Grâce à son forum électronique (*e-di@logue*), l'UNIDIR permet aux instituts de recherche ainsi qu'à des organismes nationaux et internationaux qui s'occupent de désarmement et de sécurité internationale de mieux se connaître mutuellement. Il est possible d'accéder à ce forum par le site Web de l'Institut.

73. L'UNIDIR a sensiblement renforcé sa politique d'ouverture vis-à-vis des médias et a organisé plusieurs conférences de presse, souvent en coopération avec d'autres organisations, pour les informer des négociations en cours à Genève et des nouveaux travaux de recherche publiés.

74. Le Forum de Genève est l'instance de rencontre informelle permettant aux diplomates et aux chercheurs se trouvant à Genève d'échanger des informations et de débattre de différentes questions. Il concerne les trois principaux domaines – le désarmement, le droits de l'homme et l'action humanitaire – dont il est débattu à Genève et permet d'examiner des questions d'intérêt mutuel en matière de sécurité et de désarmement et d'approfondir la réflexion à ce sujet.

75. Au nombre des réunions récemment organisées sous les auspices du Forum de Genève figurent :

- Small arms Programme of Action implementation: seven meetings of the Geneva process, 2002-2003 (Mise en oeuvre du Programme d'action sur les armes légères : les sept réunions menées dans le cadre du Processus de Genève, 2002-2003);
- The United Nations Programme of Action on small arms: how much progress have we made? (Le Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères : quels progrès avons-nous accomplis?), séminaire organisé en collaboration avec le Réseau d'action internationale contre les armes légères (RAIAL) et le Projet Biting the Bullet, juin 2003;
- Pakistan's foreign policy since 9/11 (La politique étrangère du Pakistan depuis le 11 septembre), Riaz H. Khokhar, Ministre des affaires étrangères du Pakistan, mai 2003;

- Rights versus charity: landmine survivors and the movement to create a human rights convention for persons with disabilities (Droits contre charité : les rescapés d'explosions de mines terrestres et le mouvement en faveur de l'adoption d'une convention sur les droits fondamentaux des personnes handicapées), séminaire organisé en collaboration avec le Réseau des rescapés d'explosions de mines terrestres, mai 2003;
- The nuclear issue post-Iraq (La question nucléaire au lendemain du conflit iraquien), Joseph Rotblat, Président émérite, Pugwash Conferences on Science and World Affairs (Conférences Pugwash sur les sciences et les affaires internationales); lauréat du prix Nobel de la paix en 1995 et récipiendaire du prix Linus Pauling en mai 2003;
- Small arms in the Pacific (Les armes légères dans le Pacifique), séminaire organisé avec l'école de santé publique de Harvard et l'Université de la Colombie britannique, avril 2003;
- The question of the trade, carrying and use of small arms and light weapons in the context of human rights and humanitarian norms (La question du commerce, du transport et de l'utilisation des armes légères dans le contexte des droits de l'homme et des normes humanitaires), séminaire organisé en collaboration avec le Programme sur les droits de l'homme de l'Institut d'études internationales de l'Université du Minnesota, mars 2003;
- The role of International Organizations at the First Biennial Meeting of States to Consider Implementation of the Programme of Action to Prevent, Combat and Eradicate the Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons (Le rôle des organisations internationales lors de la première réunion biennale des États pour l'examen de l'application du Programme d'action des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères), février 2003;
- Sixth Consultation with United Nations Agencies and intergovernmental organizations on small arms-related work (Sixième consultation avec les organismes des Nations Unies et les organisations intergouvernementales sur les travaux relatifs aux armes légères), janvier 2003;
- Indian foreign policy: challenges and prospects (Politique étrangère de l'Inde : défis et perspectives), Kanwal Sibal, Ministre des affaires étrangères de l'Inde, janvier 2003;
- Making global public policy: the case of small arms and light weapons (Formuler une politique d'intérêt public mondiale : le cas des armes légères), séminaire avec le Monterey Institute of International Studies, décembre 2002;
- Press breakfast to launch the Bioweapons Prevention Project (Petit-déjeuner de presse pour lancer le projet visant à prévenir la prolifération des armes biologiques), novembre 2002;
- Strengthening implementation of the Biological and Toxin Weapons Convention: The fifth Review Conference and beyond (Renforcer l'application de la Convention sur les armes biologiques et à toxines : la cinquième Conférence d'examen et au-delà), atelier interne, septembre 2002;
- The Mine Ban Convention and non-state actors: a case study of the Moro Islamic Liberation Front (La Convention sur les mines antipersonnel et les

protagonistes autres que les États : étude de cas du Front islamique de libération Moro), séminaire organisé en collaboration avec le Centre régional d'études stratégiques, Colombo, août 2002;

- The future of biological disarmament (L'avenir du désarmement biologique), séminaire organisé en collaboration avec la London School of Economics and Political Science, juillet 2002.

## E. Collaboration avec d'autres institutions

76. L'UNIDIR n'a cessé d'augmenter le nombre d'instituts qui collaborent à ses travaux de recherche et à ses réunions. Le Forum sur la sécurité internationale s'est tenu à Zurich, en novembre 2002. L'Institut y a pleinement participé et a organisé à cette occasion un atelier consacré à ses travaux. Le Gouvernement suisse, dans le cadre de sa contribution au Forum, finance des groupes de discussion spécialisés en Suisse. L'UNIDIR est un membre actif du groupe de discussion sur la maîtrise des armements, et il participe aux réunions périodiques consacrées à certains aspects de la prévention des conflits et de la maîtrise des armements.

77. Soucieux d'améliorer le fonctionnement du système, les organes de l'ONU développent leur coopération. Dans ce contexte, l'UNIDIR a renforcé sa coopération avec le Département des affaires de désarmement grâce au projet conjoint sur le désarmement comme action humanitaire, à la participation de son personnel aux travaux des divers groupes d'étude d'experts gouvernementaux et à son appui opérationnel. L'UNIDIR demeure membre du mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères, mis en place par le Département.

78. L'UNIDIR poursuit aussi sa collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans le domaine des armes légères et du développement, et il travaille étroitement avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique. Il collabore également avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes au titre d'un projet de base de données.

79. L'Institut collabore à un projet conçu et exécuté par le PNUD, consacré au renforcement des capacités d'évaluation de la mise en oeuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

80. L'UNIDIR collabore avec plusieurs autres organismes des Nations Unies. Cherchant à soutenir les travaux en faveur de la paix et de la sécurité internationales de l'ensemble du système des Nations Unies, il s'attache tout particulièrement aux liens entre paix, sécurité, désarmement, droits de l'homme et développement. Il participe actuellement à une série de réunions – le dialogue de Genève pour la recherche et les politiques – organisées par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, afin de renforcer la coopération entre les organismes de recherche des Nations Unies et d'autres instituts de recherche n'appartenant pas au système. Grâce à ces réunions, l'UNIDIR collabore désormais plus étroitement avec d'autres organismes du système. En novembre 2002, la troisième réunion regroupant des participants à ce dialogue s'est tenue à l'invitation de l'Office des Nations Unies à Genève et de l'Université des Nations Unies. Cette série de réunions a permis à diverses organisations de collaborer dans le domaine de la recherche.

## F. Programme de bourses et de stages

81. Le programme de bourses de l'Institut permet à quatre chercheurs d'une région donnée de passer six mois à Genève pour collaborer à un travail de recherche axé sur une question particulièrement délicate liée à la sécurité régionale. L'étude vient ensuite alimenter les débats de politique générale sur la sécurité de leur région. Le programme de bourses a pour objet d'offrir une formation à des chercheurs des pays en développement; leur permettre de procéder à des échanges de vues entre eux, avec des chercheurs originaires de pays développés ou avec des spécialistes du Secrétariat de l'ONU, des délégations ou des institutions non gouvernementales; et améliorer la qualité des travaux de l'UNIDIR, et, partant, celle des informations qui sont transmises aux gouvernements et aux établissements de recherche.

82. L'Institut a également accueilli des boursiers provenant de pays membres de la Ligue des États arabes, de République populaire démocratique de Corée, de Slovénie, de Finlande et du Canada.

83. Le programme de stages de l'UNIDIR, de plus en plus compétitif, attire de jeunes chercheurs du monde entier pour des stages de courte durée. Au cours de la période biennale 2002-2003, l'UNIDIR a accueilli 35 stagiaires venus de 18 pays. Les stagiaires, essentiellement des étudiants du deuxième cycle, sont pour la plupart déjà boursiers dans leur pays d'origine, et ils sont affectés à une cellule de recherche en qualité d'assistants. L'Institut a restructuré son programme de stages et dispose désormais d'un responsable de la coordination des stages chargé de mieux faire concorder les attentes des étudiants avec les besoins de l'Institut. L'UNIDIR cherche de nouvelles sources de financement qui lui permettraient d'offrir un plus grand nombre de stages à des étudiants sans ressources.

84. L'UNIDIR a commencé à collaborer avec plusieurs universités dans le cadre de stages. Il accueille également chaque année un aide-consultant canadien et examine la possibilité d'en accueillir un autre originaire d'un pays en développement, en partenariat avec une organisation internationale. Ces partenariats sont pour l'essentiel fondés sur des accords qui attestent la légitimité des stages de l'UNIDIR. Les étudiants acceptés à l'Institut peuvent en effet obtenir des unités de valeur en échange de leur stage, ou leur stage peut faire partie des conditions exigées pour l'obtention d'un diplôme universitaire. Certains étudiants peuvent suivre un stage qui sera pris en compte pour l'obtention de leur diplôme de licence et d'autres sont tenus d'en effectuer un pour leur maîtrise. Certaines universités offrent une aide financière intégrale ou partielle aux étudiants qu'elles envoient en stage à l'UNIDIR. Douze universités sont actuellement partenaires de l'Institut.

## VI. Publications

85. Pour les 18 mois à venir, l'UNIDIR prépare un grand nombre de publications. Il s'agit notamment de la revue trimestrielle *Forum du désarmement* et de divers ouvrages et rapports de recherche.

86. Entre juillet 2002 et juillet 2003, l'UNIDIR a publié un certain nombre d'ouvrages et de rapports. La liste des publications peut être consultée sur le site

Web de l'Institut, à l'adresse suivante : <<http://www.unidir.org/html/fr/publications.php>>.

## **VII. Conclusions et observations**

**87. Comme indiqué précédemment, l'UNIDIR a conduit, pendant l'année écoulée, un programme de recherche ambitieux sur les questions de paix et de sécurité, et il a favorisé la tenue d'un débat très positif sur les questions de désarmement, à Genève et ailleurs. De plus, il a considérablement développé ses activités de communication, de sensibilisation et d'éducation.**

**88. Le Directeur sait gré aux États Membres et aux organisations de leur soutien indéfectible et croissant à l'UNIDIR, qui lui permet de s'acquitter de sa mission et de poursuivre ses activités.**

## Annexe I

## Recettes et dépenses pour 2001 et 2002 et prévisions pour 2003 et 2004

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Rubrique</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>Prévisions pour 2003</i>	<i>Prévisions pour 2004</i>
A. Fonds disponibles au début de l'année	850,6	1 011,4 <sup>a</sup>	1 441,5 <sup>c</sup>	915,6 <sup>d</sup>
B. Recettes				
Contributions volontaires et dons privés	880,1	1 426,6	607,2	514,8
Subventions de l'Organisation des Nations Unies (budget ordinaire)	213,0	219,5	227,6	227,6
Autres contributions interorganisations	58,0	1,1	–	–
Intérêts	50,9	55,7	40,0	20,0
Recettes diverses	1,6	1,4	–	–
<b>Montant total</b>	<b>1 203,7</b>	<b>1 704,3</b>	<b>874,8</b>	<b>762,4</b>
C. Ajustements au titre de périodes précédentes	–	6,5 <sup>b</sup>	–	–
D. Engagements au titre de périodes précédentes	–	47,5	–	–
E. Montant total des fonds disponibles	2 054,3	2 769,7	2 316,3	1 678,0
F. Dépenses	1 042,9	1 328,0	1 400,7	1 271,8
G. Autres comptes créditeurs	–	0,2	–	–
H. Solde du fonds à la fin de l'année	1 011,4 <sup>a</sup>	1 441,5 <sup>c</sup>	915,6 <sup>d</sup>	406,2 <sup>e</sup>

<sup>a</sup> Comprend le montant de 124 500 dollars requis comme réserve d'exploitation pour l'année 2001.

<sup>b</sup> Comprend un montant de 4 100 dollars correspondant à la contribution de la Nouvelle-Zélande pour 2001, créditée à l'Institut en 2002, ainsi qu'un montant de 2 373 dollars correspondant à un ajustement des dépenses d'appui aux programmes pour 2001.

<sup>c</sup> Comprend le montant de 166 000 dollars requis comme réserve d'exploitation pour l'année 2002.

<sup>d</sup> Comprend le montant de 167 600 dollars requis comme réserve d'exploitation pour l'année 2003.

<sup>e</sup> Comprend le montant de 149 200 dollars requis comme réserve d'exploitation pour l'année 2004.

## Annexe II

## Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Ressources nécessaires</i>	2001 (1)	2002 (2)	Prévisions pour 2003 <sup>a</sup> (3)	Prévisions pour 2004 <sup>a</sup> (4)	Augmentation/ réduction (4 - 3)
<b>A. Dépenses directes de programme et d'administration</b>					
– Traitements et dépenses communes de personnel	481,8 <sup>b</sup>	468,7	518,4	518,4	–
– Personnel temporaire pour les réunions	1,7	0,2	1,0	1,0	–
– Honoraires et frais de voyage des consultants	31,1	26,2	60,0	20,0	(40,0)
– Groupes spéciaux d'experts	23,5	39,0	30,0	44,2	14,2
– Contrat de prestations de services individuels	344,7	564,6	610,4	553,5	(56,9)
– Frais de voyage du personnel en mission	75,3	54,3	90,0	50,0	(40,0)
– Autres travaux contractuels d'imprimerie	0,7	–	–	–	–
– Formation linguistique	–	–	1,0	1,0	–
– Autre formation spécialisée	7,2	1,1	5,0	5,0	–
– Autres services contractuels	–	–	2,5	2,5	–
– Représentation	4,0	2,6	4,0	4,0	–
– Location d'une salle de conférence	–	–	2,0	1,0	–
– Location de matériel de conférence	–	0,1	1,0	1,0	–
– Location de matériel de bureau	2,3	–	–	–	–
– Frais bancaires	1,0	0,4	–	–	–
– Autres services divers	–	1,3	–	–	–
– Entretien du matériel de bureautique	0,2	1,6	2,0	2,0	–
– Papier pour travaux de reproduction interne	8,6	10,2	10,0	10,0	–
– Abonnements et commandes renouvelables	1,7	2,2	2,5	2,5	–
– Fournitures photographiques	–	0,2	–	–	–
– Fournitures informatiques	0,3	–	–	–	–
– Acquisition de matériel de bureau	10,1	14,7	5,0	5,0	–
– Programme de bourses (allocations)	(0,6)	82,6	–	–	–
– Programme de bourses (frais de voyage)	9,8	3,7	–	–	–
– Pertes au change	–	1,6	–	–	–
<b>Total A</b>	<b>1 003,4</b>	<b>1 275,3</b>	<b>1 344,8</b>	<b>1 222,1</b>	<b>(122,7)</b>
<b>B. Dépenses d'appui aux programmes</b> (5 % du total A, déduction faite du montant de la subvention de l'ONU)	39,5	52,7	55,9	49,7	(6,2)
<b>Montant total des dépenses (Total A + B)</b>	<b>1 042,9</b>	<b>1 328,0</b>	<b>1 400,7</b>	<b>1 271,8</b>	<b>(128,9)</b>

<i>Ressources nécessaires</i>	2001 (1)	2002 (2)	<i>Prévisions pour 2003<sup>a</sup></i> (3)	<i>Prévisions pour 2004<sup>a</sup></i> (4)	<i>Augmentation/ réduction</i> (4 - 3)
C. Réserve d'exploitation (au moins 15 % du total A, déduction faite du montant de la subvention de l'ONU)	124,5	166,0	167,6	149,2	(18,4)
<b>Total général A + B + C</b>	<b>1 167,4</b>	<b>1 494,0</b>	<b>1 568,3</b>	<b>1 421,0</b>	<b>(147,3)</b>

<sup>a</sup> Ces montants pourraient augmenter dès confirmation des propositions actuelles de financement.

<sup>b</sup> Ce montant comprend une partie des traitements et dépenses communes de personnel pour 2000.

## A. Dépenses directes de programme et d'administration pour l'année 2004

Une fois les demandes de collecte de fonds en suspens approuvées, des montants minima sont prévus pour les dépenses de programme et d'administration. Ceux-ci augmenteront à mesure que les fonds seront reçus.

**Traitements et dépenses communes de personnel (518 400 dollars).** Le montant prévu permettra de couvrir les traitements du personnel permanent de l'UNIDIR et les dépenses de personnel y afférentes. En 2003, les effectifs comprendront le Directeur (D-2), le Directeur adjoint (D-1) et deux agents des services généraux. Le montant total prévu à cette rubrique est identique aux prévisions révisées de 2003.

**Honoraires et frais de voyage des consultants (20 000 dollars).** Le montant prévu permettra de couvrir les frais d'un spécialiste qui sera chargé de concevoir les pages de couverture des publications de l'UNIDIR (10 000 dollars) et de consultants pour l'étude intitulée « Weapons for development: lessons learned from weapons collection programme ». Il fait apparaître une croissance négative de 40 000 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2003.

**Groupes spéciaux d'experts (44 200 dollars).** Le montant prévu, qui fait apparaître une augmentation de 14 200 dollars par rapport aux ressources prévues dans le budget de 2003, servira à couvrir les frais de voyage des experts qui participeront aux réunions finales du groupe d'experts chargé du projet « Weapons for development: lessons learned from weapons collection programme ».

**Contrats de prestations de services individuels (553 500 dollars).** Le montant prévu permettra de proroger le contrat du personnel de recherche qui travaille sur les projets ordinaires. En 2000, ces contrats ont été harmonisés avec les contrats du personnel permanent de l'ONU et, en 2001, les postes concernés ont été classés par le Service du personnel de l'Office des Nations Unies à Genève. En 2002, les salaires ont été augmentés pour porter les traitements nets au niveau des classes correspondantes. Les ressources prévues font apparaître une diminution de 56 900 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2003, le projet Weapons for development devant prendre fin en septembre 2004.

**Frais de voyage du personnel en mission (50 000 dollars).** Le montant prévu pour 2004 fait apparaître une baisse de 40 000 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2003; l'essentiel des frais de voyage au titre du projet « Weapons for

development: lessons learned from weapons collection programme » étant imputé sur 2003. D'autres frais de voyage au titre des projets seront pris en compte si des fonds sont reçus à cette fin. Le Directeur et le personnel reçoivent des invitations à participer à des conférences et à des séminaires, qu'ils se voient contraints de refuser en raison des ressources limitées de l'Institut. Ils reçoivent également des invitations pour lesquelles les dépenses sont prises en charge par l'institution hôte; les voyages seront, dans certains cas, combinés à des missions de l'UNIDIR afin de réduire les coûts pour l'Institut. Dans la mesure du possible, les voyages au titre de la collecte de fonds seront combinés à d'autres types de voyages.

**Rubriques pour lesquelles les ressources nécessaires restent inchangées.** Le montant prévu pour les rubriques ci-après est identique au montant révisé de 2003 et pourrait être augmenté en fonction de l'évolution des projets : Formation linguistique, Autre formation spécialisée, Autres services contractuels, Location d'une salle de conférence, Location de matériel de conférence, Entretien du matériel de bureautique, Papier pour travaux de reproduction interne, Abonnements et commandes renouvelables, Acquisition de matériel de bureau.

**Programme de bourses (allocations et frais de voyage).** Aucun montant n'a encore été prévu pour l'année 2004, dans l'attente de la confirmation des propositions de financement. L'Institut espère avoir les moyens de poursuivre ce programme.

## **B. Dépenses d'appui aux programmes**

Un montant de 49 700 dollars, représentant 5 % du montant total des dépenses prévues, déduction faite du montant de la subvention de l'ONU (227 600 dollars), est demandé pour les dépenses d'appui aux programmes en 2004.

## **C. Réserve d'exploitation**

Conformément à l'instruction administrative ST/AI/284, un montant de 149 200 dollars, représentant 15 % des prévisions de dépenses pour 2004 financées au moyen de ressources extrabudgétaires, sera retenu au titre de la réserve d'exploitation.

---